

Paris, le 19 octobre 2012

LETTRE CIRCULAIRE N° 15/2012

*Info
Crédit Agricole...*

- ④ Aux Secrétaires de Syndicats du CA
- ④ Aux Membres de la C.E. et du C.N.
- ④ SECTION FEDERALE DES O. AGRICOLES

Réunion FNCA du 18/10/2012 :

Autisme ou surdité persistante de la FNCA...?

En effet, comme vous pouvez le constater suivant un processus en vigueur depuis de nombreux mois..., **les mêmes sujets sont "repassés en réchauffé"** alors même que la majorité des organisations syndicales a fait part de ses intentions (signature ou pas) sur ces mêmes thèmes lors de la séance de négociations du 13 septembre dernier !

A moins que le but inavoué ne soit tout simplement que d'essayer de convaincre à nouveau quelques organisations syndicales complaisantes d'apposer (quand même) leur signature sur quelques-uns de ces **accords qui n'ont pourtant aucunement démontré leur efficacité en Caisses Régionales** (cf. accord sur les conditions de travail pour un des sujets du moment...).

Mais il est vrai, à la décharge de nos interlocuteurs de la FNCA, que le **bilan accords de branche signés** depuis ces **2 années passées n'est pas très reluisant...**

Ce constat est d'autant plus accablant pour ces dirigeants si l'on comptabilise **le nombre d'organisations syndicales signataires par accord...** !

Aussi, il est un temps où tout dirigeant d'entreprise digne de cette fonction doit savoir **effectuer un bilan de sa stratégie notamment en terme de dialogue social** et en tirer objectivement les conséquences afin d'essayer d'y remédier.

Mais peut-être n'est-ce simplement qu'une facette comportementale identique à la posture de déni de toute responsabilité de ceux qui nous ont menés au fiasco financier dans lequel nous sommes aujourd'hui. Auquel cas, les choses devraient perdurer en l'état pour un moment encore...

"Toutefois, si tel était le cas, FO ne se prêterait pas à des simulacres de négociation tant en CR qu'à la FNCA et continuera d'en informer les salariés..."

" Point sur la sécurité et le suivi des actes d'incivilités..."

Globalement, les mesures prises ont permis de prendre en compte les actes d'incivilités et on constate un meilleur accompagnement et suivi en cas d'agression...

De plus, les mesures de sécurité mises en œuvre par les établissements financiers ont fait chuter de manière significative les hold-up au CA comme dans les autres réseaux bancaires...

"Reconduction des accords relatifs aux conditions de travail au CA... volets 1 à 4 et volet 5 (organisation, planification et suivi du travail)... suite"

Comme **FO** l'avait déjà exprimé le 13 septembre dernier, **nous ne serons pas signataires** des accords qui n'ont aucunement amélioré les conditions de travail des salariés depuis leur entrée en vigueur en 2007 et 2011 !

" Reconduction accord sur les modalités d'information et de consultation du CE sur la stratégie de l'entreprise et la mise en place de la GPEC, suite..."

Comme **FO** l'avait déjà exprimé le 13 septembre dernier, **nous ne serons pas signataires** d'un accord qui se cantonne à de multiples entretiens de carrière et par contre engage la responsabilité du salarié en ce qui concerne le maintien de son "employabilité", alors même que l'entreprise en dissimulant sa stratégie ne lui permet AUCUNE anticipation en terme de formation et/ou réorientation professionnelle dans la perspective de réorganisations, délocalisations et/ou suppressions d'activités...

La FNCA reviendra sur le sujet une nouvelle fois au mois de novembre en présentant un projet d'accord...

" Examen de la reconduction de l'accord du 02/12/2009 sur la concertation..."

Cet accord qui ne coûte pas grand-chose au CA, régleme le fonctionnement de la Commission Plénière de Concertation nationale et la Commission Emploi Formation Professionnelle va faire l'objet d'une mise à jour par la FNCA et sera soumis à l'approbation des organisations syndicales lors d'une prochaine séance. A suivre...

"Salaires 2012 : Ré...examen de l'évolution de l'inflation...suite."

Lors des négociations sur les salaires du mois de décembre dernier, et compte tenu du rejet unanime des propositions de la délégation fédérale par les organisations syndicales, la FNCA avait unilatéralement appliqué une revalorisation de 1,40 % des RCE (ou RCP) et de 0,70 % des RCI.

Le 26 janvier 2012, la FNCA avait pris l'engagement de vérifier si l'inflation sur les 8 premiers mois de l'année était supérieure à 1,066% (soit 1,60 sur un an, niveau d'inflation retenu par la FNCA) et dans ce cas, d'évoquer le sujet à l'automne.

Les nouvelles prévisions en matière d'inflation se situeraient entre 2,10 et 2,20 % selon les indicateurs officiels.

Flairant l'importance du différentiel à verser si elle attendait le 31 /12/2012, la FNCA a anticipé, sans aucune négociation avec les organisations syndicales, **en "offrant" généreusement une revalorisation** avec effet 01//01/2012 de... **0,35 % sur la seule RCE** (qui pour mémoire ne représente que ~70 % de la rémunération conventionnelle).

...Soit pour un salarié de classe II, une aumône de ~4 € (BRUTS) par mois !!!

Pour FO, cette mesure est inacceptable au motif qu'elle entérine au minimum une perte de pouvoir d'achat de 0,35 (2,10 - 1,75) rien que sur la RCE au titre de l'année 2012.

Quelle organisation syndicale digne de ce nom peut se satisfaire de telles mesures financières qui ne préservent même pas le pouvoir d'achat des salariés ???

Notre délégation était composée de : Philippe RINGUET, René LE CADET, Jacques NAY et Gilles BARALLINI
--

NB : La **négociation salariale** prévue initialement le 13/12/2012 est **reportée au 30/01/2013**, la FNCA argumentant qu'elle souhaitait disposer des éléments financiers complets de l'année en cours...

Gilles BARALLINI
Délégué National C.A.